

Projet proposé(e) de tour de 18 étages - Coin de la rue St. Paul Ouest et de la rue de l'Inspecteur (Nord-Est de Griffintown) <http://griffintowners.ca/Gtown-18StoreyTower.pdf>

Contre-arguments

Depuis que le projet proposé ci-dessus a été annoncé publiquement en novembre 2023, un nombre croissant de résidents de Griffintown s'inquiètent de l'impact de la construction éventuelle d'une tour aussi haute dans le quartier. Voici les objections et préoccupations spécifiques qui ont été soulevées par un groupe toujours croissant de résidents ('habitants) de Griffintown inquiets :

- Pour être tout à fait clair, nous n'avons aucun problème avec la construction d'un projet de logements étudiants plus compact. **Notre principale préoccupation est la hauteur de 18 étages du bâtiment proposé.** Une tour d'une telle ampleur, s'élevant presque deux fois plus haut que n'importe quel immeuble résidentiel voisin, sera complètement déséquilibrée par rapport au quartier.
- Nous sommes parfaitement au courant que cette proposition de tour de 18 étages contrevient à la limitation à 6 étages, en vigueur sur ces lots. Apparemment, cette restriction de hauteur a été complètement ignorée par les élus (conseillers) lors de la réunion de l'arrondissement du Sud-Ouest des 23 novembre au cours de laquelle le principe du projet de tour a été approuvé.
- Lorsque les deux complexes de condos Lowney (Lowney34 et Lowney567), situés rue de l'Inspecteur en face de la tour proposée, ont été construits entre 2007 et 2012, la hauteur de ces bâtiments était limitée à 10 étages.
- Le bâtiment historique Rodier, récemment restauré avec des fonds entièrement privés, édifié en 1875 et vieux de près de 150 ans, se dresse sur une hauteur de 4 étages. L'harmonie d'architecture, parfaitement inscrite dans le quartier, sera complètement éclipsée par une tour massive de 18 étages.
- De plus, l'ancien bâtiment du presbytère Sainte-Hélène (3 étages) et le bâtiment SVPM (2 étages), qui seront tous deux adjacents au bâtiment proposé, seront tous deux écrasés par une tour de 18 étages.
- En plus des préoccupations mentionnées ci-dessus concernant la hauteur de la tour de 18 étages, un certain nombre de résidents ont exprimé de sérieuses inquiétudes quant au fait que **la tour de 18 étages proposée ne comprendra aucun étage de stationnement** souterrain. Apparemment, le promoteur suppose qu'un immeuble étudiant ne nécessite pas de places de stationnement. Nous estimons plutôt que les étudiants ont des amis et des membres de leur famille qui possèdent une voiture, et que certains étudiants possèdent un véhicule. C'est un fait bien connu qu'il existe déjà un problème important de pénurie de stationnement dans les rues de Griffintown, et cela ne manquera pas de s'ajouter à ce problème.

Position des Griffintowners :

Nous pensons que le bâtiment de logements étudiants proposé devrait être limité à un maximum de 10 étages afin de ne pas dominer complètement les bâtiments environnants et d'être en proportion raisonnable avec le reste du quartier.

Nous sommes convaincus que l'absence de garage dans le bâtiment proposé aux étudiants va dramatiquement accroître les problèmes de stationnement sur rue auxquels les habitants de Griffintown sont déjà confrontés tous les jours.

Nous estimons en outre qu'il est totalement inacceptable de ne pas avoir instauré de consultation publique avec les citoyens du quartier limitrophe. La consultation de l'Office de consultation publique de Montréal sur l'avenir de Griffintown de l'été dernier était censée évaluer la mise en œuvre du Plan particulier d'urbanisme (PPU) de Griffintown de 2013. Ceci avait pour objectif de développer un nouveau processus de participation publique car l'arrondissement du Sud-Ouest était conscient des failles du processus alors en place. En accélérant l'approbation, clandestinement et à l'abri des regards, de la tour de 18 étages du promoteur, les élus du Sud-Ouest ont choisi de ne pas solliciter l'avis des citoyens concernés de Griffintown. Cela est contraire à tous les principes reconnus de transparence dans la consultation publique.

Posez une question aux membres du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest :

<https://montreal.ca/demarches/poser-une-question-au-conseil-darrondissement?arrondissement=SO>